

DELIBERATION (2024-17) DU CONSEIL MUNICIPAL

OBJET : Délibération modificative n° 1 – Virement de crédits - Budget principal

L'an deux mille vingt-quatre le trois juin, à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de LA ROCHE-NOIRE dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Pascal BRUHAT, Maire.

Nombre de Conseillers :

En exercice : 13

Présents : 7

Votants : 9

Date de convocation : 30 juin 2024

Présents : MM. MME : Pascal BRUHAT, Alain LAGRU, Gisèle TESTARD, Patrick JULLIEN, Pierre DUPECHER, Sébastien SIRIEIX (arrivé à 20 H 40), Patrick BOUDINHON, Thierry CHALENDARD.

Représentés : M.MME Sébastien GARREAU (pouvoir à Patrick BOUDINHON), Marie-Aimée GUILMAN (pouvoir à Pascal BRUHAT).

Absent excusé : M. Jean-Marie BILLY.

Absents : MM. Antoine MARCHAND, Michel MARTINIANI.

Secrétaire de séance : M. Patrick BOUDINHON.

Vu le projet de construction d'une école primaire sur la parcelle communale ZA120,
Vu le projet de réalisation d'un programme destiné à recruter une équipe de maîtrise d'œuvre,
Vu le devis présenté par l'OPHIS sur proposition de l'ADIT (Agence Départementale d'Ingénierie Territoriale) comme assistance à maîtrise d'ouvrage suite à deux réunions en date 12 février 2024 et du 28 février 2024,
Vu les offres des géomètres pour relever la topographie de la parcelle ZA120,

Monsieur le Maire propose la Délibération Modificative suivante pour prévoir les crédits nécessaires à l'établissement d'un programme et au lancement du recrutement d'une maîtrise d'œuvre :

Dépenses	
<i>Article(Chap) - Opération</i>	<i>Montant</i>
203 (23) : Frais d'études recherche et développement – programme 169	27 900,00
231 (23) : Immobilisations corporelles en cours – programme 169	1 200,00
2157 (21) : Matériel et outillage technique – programme 97	- 20 000,00
231 (23) : Immobilisations corporelles en cours – programme 142	- 9 100,00

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil municipal, à l'unanimité des 9 votants :

- approuvent l'ajustement budgétaire ci-dessus,
- chargent Monsieur le Maire d'accomplir les formalités nécessaires.

Fait et délibéré, jour, mois et an que dessus.

Affiché le 4 juin 2024

Au registre sont les signatures,

En Mairie de La Roche-Noire, le 6 juin 2023

Le Maire, Pascal BRUHAT